

**Delivering
meaningful
growth**

GBL

**POLITIQUE
ENVIRONNEMENTALE,
SOCIALE ET DE
GOUVERNANCE**

MARS 2023

Aperçu

I. Introduction	3
II. Moteurs de la Politique ESG, champ d'application et responsabilités	4
III. Politique ESG de GBL	5
IV. Investissement responsable	7
V. Domaines clés de réalisations	12
VI. Renforcement des compétences ESG	13
VII. Vote et actionnariat responsable	13
VIII. Transparence et modalité de communication pour la performance ESG et investissement responsable de GBL	14

Informations importantes

Cette présente présentation est fournie uniquement à titre d'information et ne doit en aucun cas être considérée comme un document promotionnel. La présentation ne constitue pas une offre ou une incitation à l'achat ou à la vente d'un instrument financier. La présentation n'a pas vocation à être ou à servir de conseils comptables, juridiques ou fiscaux ou comme recommandations d'investissement. Les opinions et les informations reprises dans cette présentation ne doivent pas être utilisées pour prendre des décisions spécifiques d'investissement et / ou stratégiques. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et peuvent ne pas se répéter. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent évoluer à la baisse comme à la hausse et les investisseurs ne sont pas garantis de récupérer les montants initialement investis. Tout investissement comporte des risques, y compris le risque d'une éventuelle perte de capital. Les informations contenues dans cette présentation sont considérées comme fiables mais GBL ne garantit pas leur exhaustivité ou leur exactitude. Certaines informations citées ont été obtenues de sources externes que nous considérons comme fiables. Aucune responsabilité ne peut être nous être imputée pour des erreurs factuelles commises par des tiers et ces données peuvent évoluer avec les conditions du marché. Les opinions contenues dans cette présentation comportent des vues prévisionnelles. Nous estimons que nos attentes et nos convictions sont basées sur des hypothèses raisonnables dans les limites de ce que nous savons à ce jour. Cependant, il n'y a aucune garantie que ces prévisions ou ces opinions se concrétiseront. Ces points de vue et ces opinions peuvent changer.

I. Introduction

GBL est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis plus de soixante ans. En tant qu'investisseur de premier plan en Europe, privilégiant la création de valeur durable à long terme et s'appuyant sur une base stable et solide d'actionnaires familiaux, GBL s'efforce de maintenir un portefeuille diversifié et de grande qualité composé de sociétés d'envergure mondiale, leaders dans leur secteur, auprès desquelles elle peut contribuer à la création de valeur en sa qualité d'investisseur professionnel engagé.

Au regard de notre horizon d'investissement, les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »), y compris le changement climatique, la pénurie de ressources ou encore la diversité, peuvent représenter des facteurs de risque ou d'opportunités influençant notablement la rentabilité et la valeur pour l'actionnaire. Une stratégie d'investissement durable, qui tient compte des tendances à long terme, exige un engagement rigoureux de la part des équipes dirigeantes des sociétés investies en vue de réconcilier les risques et les opportunités à court terme et à long terme.

Pour nous, la valeur actionnariale est inextricablement liée à l'intégration proactive des facteurs ESG matériels dans la culture et dans la stratégie d'une entreprise. GBL a la conviction que les organisations qui font preuve d'agilité, de capacité à anticiper, à gérer et à intégrer les risques et opportunités ESG dans leur stratégie sont plus susceptibles de créer et de préserver de la valeur sur le long terme.

En tant qu'investisseur patrimonial et engagé, GBL estime qu'une gestion responsable est essentielle pour agir dans le meilleur intérêt de ses actionnaires et de ses parties prenantes, en recherchant une croissance durable de ses actifs en portefeuille et en créant de la valeur sur le long terme.

Dans ce contexte, les considérations en matière ESG revêtent une importance fondamentale dans le modus operandi de GBL, non seulement dans ses activités d'investissement, mais également en tant qu'entreprise, employeur et acteur engagé au sein des communautés où elle est implantée.

L'objectif de cette Politique environnementale, sociale, de gouvernance et investissement responsable (« Politique ESG ») est d'expliquer la stratégie, la politique et la gouvernance à l'œuvre pour intégrer les considérations ESG dans les activités de GBL. Elle expose les engagements de la société et ses orientations quant à la mise en œuvre des trois piliers ESG.

La Politique ESG complète la Charte de Gouvernement d'Entreprise de GBL (la « Charte »), le Code de Conduite de GBL (le « Code »), la Politique de Diversité et d'Inclusion de GBL (« Politique D&I »), le Code de Conduite du Fournisseur (« Code du Fournisseur »), et la Politique de Mécénat de GBL (« Politique de Mécénat »). La stratégie de GBL est décrite en plus amples détails dans son rapport annuel qui incorpore la Politique ESG de GBL ainsi que les processus, initiatives et progrès accomplis durant l'année.

La Politique ESG a été approuvée par le Conseil d'Administration de GBL de mars 2023. Cette Politique ESG sera revue sur une base tri-annuelle.

II. Moteurs de la Politique ESG, champ d'application et responsabilités

NORMES INTERNATIONALES ET RÉGLEMENTATION

GBL a formellement adhéré au Pacte Mondial des Nations Unies (« PMNU ») en 2018. L'adhésion au PMNU et à ses 10 principes (comprenant les droits de l'homme, le travail, l'environnement et la lutte contre la corruption) permet à GBL de prendre en compte tous les domaines généraux susceptibles d'être affectés par ses activités. Dans le cadre de son engagement envers le PMNU, GBL reconnaît en particulier les provisions offertes par les Principes Directeurs des Nations Unies pour les Entreprises et les Droits de l'Homme et les Principes directeurs de l'Organisation pour la Coopération Economique et le Développement (« OCDE ») pour les Entreprises Multinationales.

GBL est signataire des Principes pour l'investissement responsable (« PRI ») depuis 2018. L'engagement de GBL envers les PRI et ses 6 principes (couvrant en particulier l'intégration ESG, l'actionnariat responsable et la transparence) contribue à son ambition de renforcer, d'approfondir et d'étendre l'intégration ESG au cœur de ses opérations.

Compte tenu des défis et des menaces que représentent les changements climatiques, GBL approuve publiquement l'Accord de Paris en vertu de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (« CCNUCC ») et soutient le développement de stratégies d'adaptation et d'atténuation du risque climatique afin d'assurer un alignement progressif des marchés financiers sur les objectifs climatiques.

GBL reconnaît par ailleurs les provisions incluses au sein des dernières initiatives de l'Union Européenne en matière de finance durable, en particulier la réglementation (EU) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil sur la communication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (la « réglementation SFDR »), la réglementation (EU) 2020/852 du Parlement Européen et du Conseil (« réglementation taxonomie ») et le règlement délégué 2021/2178 complétant l'article 8 de la réglementation taxonomie (le « règlement délégué sur la publication d'informations liées à la taxonomie ») comme des cadres de référence structurels pour le développement et l'implémentation de sa politique ESG.

CHAMP D'APPLICATION DE LA POLITIQUE ESG

Le périmètre d'application de la Politique ESG (« Périmètre ESG ») s'applique au Groupe Bruxelles Lambert et à ses filiales directes ou indirectes, détenues à 100 % (« GBL agissant comme entreprise responsable »).

Les sociétés du portefeuille de GBL (contrôlées ou non, y compris GBL Capital) sont incluses dans le Périmètre ESG dans le cadre de « GBL agissant comme investisseur responsable ». Ces sociétés identifient et gèrent leurs impacts ESG et les risques associés dans le cadre de leur propre contrôle interne et gouvernance.

En référence au contenu de la section 3 « Politique ESG de GBL » et section 4 « Investissement responsable » ci-après, le Périmètre est illustré dans le tableau 1 ci-dessous.

GBL agissant comme entreprise responsable	GBL agissant comme investisseur responsable
Inclus dans le Périmètre : GBL et ses filiales directes ou indirectes, détenues à 100 %	Actifs cotés : adidas, GEA, Imerys, Ontex, Pernod Ricard, SGS, Umicore
	Actifs privés : Affidea, Canyon, Parques Reunidos, Sanoptis, Sienna Investment Managers, Webhelp GBL Capital

Tableau 1 – Illustration du Périmètre d'application de la Politique ESG de GBL

RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE POLITIQUE ESG

CEO et Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de GBL examine et approuve les orientations stratégiques, la politique, la performance et le reporting en matière ESG. Le Conseil d'Administration se concentre en particulier sur les questions liées à l'action de GBL en tant qu'« investisseur responsable », tandis que le Conseil est soutenu par :

- le Comité de Gouvernance et de Développement Durable qui examine et évalue les questions ESG liées à l'action de GBL en tant que « entreprise responsable » ;
- le Comité d'Audit qui revoit et évalue, sur une base annuelle, les risques propres à GBL, y compris l'évaluation spécifique des risques ESG réalisée dans le cadre du processus de suivi du portefeuille ; et
- le CEO, responsable du contrôle du respect de la Politique ESG par le biais d'une évaluation annuelle de la performance et de l'efficacité des actions entreprises pour parvenir à la réalisation des engagements et objectifs à long terme de GBL.

Responsable ESG

La responsabilité formelle dans les domaines ESG a été déléguée au Responsable ESG. En complément de l'implication à un niveau senior, GBL estime cependant qu'une bonne intégration des aspects ESG nécessite un engagement de l'ensemble du personnel : la culture d'entreprise est en effet essentielle afin d'assurer l'alignement avec la stratégie du groupe.

Toutes les fonctions de l'entreprise sont donc concernées, principalement :

- l'équipe d'investissement chargée du déploiement de l'approche ESG de GBL en tant qu'investisseur responsable à chaque étape du cycle d'investissement ;
- le Responsable de la Communication ; et
- le Secrétaire Général, ainsi que les départements juridique et ressources humaines chargés des questions sociales et de gouvernance au niveau de GBL.

Indicateurs clés de performance

L'approche de gestion de GBL implique la mesure et le suivi des actions ESG au travers d'indicateurs clés de performance (« KPI »). Les KPI ESG sont dérivés des principaux domaines de réalisation du groupe (ou « Objectifs ESG ») qui sont présentés ci-après (section V).

Depuis 2018, les KPI ESG sont structurés sur une période de 3 ans et approuvés par le Conseil d'Administration de GBL. Les nouveaux KPI ESG liés à la mise en œuvre de la Politique ESG ont été approuvés par le Conseil d'Administration de mars 2021. Ils sont revus chaque année ou en cas de modifications de la Politique ESG.

III. Politique ESG de GBL

En tant que société d'investissement et tirant parti de l'évaluation de la matérialité ESG conduite, GBL a adopté une approche double en terme de gestion responsable :

- **GBL en tant qu'entreprise responsable** : malgré son impact direct non significatif d'un point de vue environnemental et social (comme présenté dans la section I.4), GBL valorise la responsabilité et la sensibilisation ESG. Depuis de nombreuses années, le groupe a toujours agi en employeur responsable avec intégrité et dans le respect de normes éthiques strictes. La présente section se focalise sur ces questions ;
- **GBL en tant qu'investisseur responsable** : l'impact significatif de GBL est principalement indirect, c'est-à-dire qu'il a lieu au travers des sociétés composant son portefeuille. L'intégration des facteurs ESG dans l'analyse des investissements, tant dans le processus d'investissement que dans le suivi du portefeuille, contribue à améliorer la performance des investissements de GBL à long terme. La section « Investissement responsable » est dédié à GBL en tant qu'investisseur responsable.

GOVERNANCE

GBL a adopté la Charte qui regroupe les règles de gouvernance d'entreprise de la société, et en particulier les principes qui régissent la conduite des membres du Conseil d'Administration de GBL et de ses Comités spécialisés, ainsi que les règles de fonctionnement de ces organes. Ce document comprend également le *Dealing Code* qui définit les règles applicables aux transactions sur titres GBL. La Charte est le document de référence pour tout process et politique liés à la gouvernance.

Diversité au sein du Conseil d'Administration et du Management

GBL s'engage à mettre en œuvre les dispositions relatives à la gouvernance d'entreprise. GBL s'efforce d'appliquer le principe de diversité à la composition de ses organes de gouvernance, nonobstant la présence d'un actionnaire de contrôle. La diversité est dès lors un critère repris dans la sélection des nouveaux Administrateurs et du Management. GBL ne tolère aucune discrimination, de quelque nature que ce soit en conformité avec sa Politique D&I.

Gouvernance d'entreprise

GBL estime qu'une bonne gouvernance d'entreprise est essentielle pour permettre de générer des rendements durables à long terme et s'engage à respecter les normes les plus strictes en matière de gouvernance. Les règles de conduite des membres du Conseil d'Administration de GBL et de ses Comités spécialisés ainsi que les règles de fonctionnement de ces organes sont définies dans la Charte.

Éthique et intégrité

GBL s'engage à mener ses activités dans le respect des règles d'éthique et conformément aux lois applicables. Cela implique l'interdiction de recourir à des pratiques illégales, notamment en termes de pots-de-vin, corruption et abus de marché visant à obtenir ou conserver un avantage commercial. Les valeurs fondamentales et les principes opérationnels de GBL sont spécifiés dans le Code qui précise en outre à qui tout employé peut se référer en cas de question ou de doute. Le Code expose les limites et les éléments à prendre en considération afin de se conformer pleinement aux réglementations locales ainsi qu'aux pratiques du groupe en matière de lutte contre la corruption.

Fournisseurs

GBL a adopté le Code de Conduite du Fournisseur (« Code du Fournisseur ») qui énonce les obligations des fournisseurs de produits et services, des intermédiaires et des sous-traitants indépendants, ainsi que de leurs employés et représentants lorsqu'ils traitent avec GBL ou ses filiales à 100 %, ses Administrateurs, ses employés et ses représentants autorisés.

SOCIAL

Droits de l'homme

Par principe, le respect des droits de l'homme a toujours été inscrit dans la philosophie de gestion responsable de GBL. L'ensemble de l'entreprise doit défendre cet engagement. Les impacts directs et indirects en matière de droits de l'homme sont pris en compte lors de transactions avec des partenaires commerciaux, lorsqu'ils sont significatifs et pertinents.

L'engagement de GBL à respecter les droits de l'homme est défini dans sa Politique ESG, sa Politique D&I et le Code ; il inclut le respect des lois applicables, et le groupe veille à soutenir et respecter les droits de l'homme proclamés au niveau international.

Questions relatives aux employés

GBL emploie environ 60 personnes. Cela permet un dialogue basé sur la proximité et la confiance entre les dirigeants et les employés.

En qualité d'employeur, GBL estime que la création de valeur découle, entre autres, de sa capacité à attirer et à retenir des personnes talentueuses de genre, d'horizons et de compétences divers et adhérant aux valeurs éthiques de GBL. Ces talents sont un atout majeur pour GBL en tant que société d'investissement.

GBL s'engage sur les principes suivants :

- créer une relation de travail positive et à long terme avec ses employés ;
- offrir un milieu de travail diversifié et inclusif au sein duquel les individus sont traités avec respect et dignité mutuels ainsi que de manière équitable ;
- assurer l'égalité des chances en matière de recrutement, de nomination et d'avancement sur la base de qualifications, d'exigences et de performances appropriées ;

- assurer un environnement de travail sûr et sain, excluant toute forme de discrimination.

La Politique D&I développe ces principes et indique à qui les employés de GBL peuvent se référer en cas de question ou de doute.

Implication dans la société civile – GBL ACT

GBL est convaincue que sa performance opérationnelle ainsi que la création de valeur pour ses actionnaires nécessitent la prise en compte de l'ensemble de ses parties prenantes. Cela implique notamment d'être un vecteur de création de valeur au bénéfice de la société civile au sein de laquelle elle évolue.

En 2019, GBL a actualisé sa Politique de Mécénat soutenant des projets développés en Belgique et articulée autour des trois piliers suivants : Education, Santé et Environnement. De manière complémentaire, GBL a créé un Comité Mécénat en 2019 afin de sélectionner les projets soutenus. Les employés de GBL ont la possibilité de présenter des projets qui sont analysés et revus par le Comité Mécénat comme décrit dans la Politique de Mécénat.

ENVIRONNEMENT

En tant que société d'investissement diversifiée et du fait de la nature de son activité, GBL a un impact environnemental direct non matériel. Malgré cette empreinte environnementale non matérielle, GBL s'implique en :

- intégrant les valeurs environnementales dans ses activités et limitant tout impact négatif dans son propre champ d'application ; et
- agissant en investisseur professionnel en intégrant dans son processus d'investissement l'ensemble des aspects ESG, et notamment les impacts environnementaux des sociétés composant son portefeuille, comme décrit dans les sections suivantes.

GBL s'engage à respecter les lois et réglementations environnementales applicables, et à gérer et évaluer, le cas échéant, tout impact environnemental prévisible associé à ses activités.

De plus, GBL encourage la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière d'efficacité énergétique, de mobilité verte et de gestion des déchets à son siège social avec l'objectif de réduire sa consommation d'énergie et la consommation de ressources naturelles.

En dépit de son impact environnemental direct non matériel, GBL a pour objectif de minimiser son empreinte carbone afin de contribuer à l'effort global et agir comme exemple vis-à-vis des sociétés composant son portefeuille.

Enfin, l'ensemble des employés de GBL doivent être conscients de l'impact environnemental de l'entreprise et respecter les engagements pris dans ce domaine. Par son engagement dans une démarche environnementale, le groupe sensibilise ses collaborateurs en encourageant des gestes écologiques tels que l'utilisation des fontaines à eau et la réduction et/ou le recyclage du papier au bureau.

IV. Investissement responsable

En qualité d'investisseur financier à long terme, la compréhension des enjeux ESG permet à GBL de réduire les risques et de saisir des opportunités en matière de gestion de portefeuille et contribue ainsi à l'amélioration de la performance de ses investissements à long terme. GBL estime que l'intégration des facteurs ESG dans l'analyse de ses investissements et la gestion de ses participations contribue à un meilleur rendement ajusté du risque pour son portefeuille de participations.

L'intégration ESG est principalement réalisée par l'équipe d'investissement de GBL sous la supervision du Responsable ESG. Le Responsable ESG, en coordination avec l'équipe d'investissement, œuvre au sein de l'organisation pour faciliter l'analyse de l'impact des facteurs ESG sur les investissements et mener des recherches sur les normes et meilleures pratiques sectorielles.

À cet égard, nous considérons le cadre de matérialité développé par le *Sustainability Accounting Standards Board* (« SASB ») comme un référentiel clé pour structurer et développer une approche propre à GBL en matière d'analyse des risques ESG. GBL dispose d'une licence d'utilisation et applique le référentiel SASB (*SASB Materiality Map*® *General Issue Categories*) depuis 2020.

Le Responsable ESG et l'équipe d'investissement soutiennent le rôle de GBL en tant qu'actionnaire actif et engagé. Central à notre positionnement de détenteur d'actifs, GBL vise à construire des positions actionnariales alignées avec une gouvernance appropriée. Avoir le potentiel pour devenir un actionnaire de référence et exercer de l'influence, pouvoir être représenté en conseil d'administration et pouvoir s'appuyer sur de solides équipes dirigeantes sont des critères d'investissement clairs et incontestés pour GBL lui permettant d'accompagner, en direct et de manière unique, les sociétés en portefeuille dans leur intégration des aspects ESG.

Compte tenu de la nature de notre activité principale et de l'horizon d'investissement à long terme caractérisant nos investissements, le processus d'intégration ESG de GBL couvre l'ensemble des étapes clés du processus d'investissement :

- définition de l'univers d'investissement ;
- identification des risques ESG dans la phase de pré-investissement ;
- intégration ESG post-investissement et surveillance continue du portefeuille ;
- exercice des droits de vote et actionnariat engagé ;
- transparence et reporting ;
- désinvestissement.

POLITIQUE D'EXCLUSION

GBL agit conformément aux lois, interdictions, traités nationaux et internationaux et embargos applicables pour définir son univers d'investissement. Outre ces exigences légales, GBL tiendra également compte des critères d'exclusion listés ci-après lors de l'évaluation d'opportunités d'investissement.

Conduite controversée et exclusions préconisées par la loi

En qualité de signataire du Pacte Mondial des Nations Unies (« PMNU ») et prenant en considération les dispositions incluses dans les Principes Directeurs des Nations Unies pour les Entreprises et les Droits de l'Homme et dans les Principes directeurs de l'OCDE pour les Entreprises Multinationales, GBL évaluera la conduite des organisations conformément à ces cadres et exclura les investissements dans des organisations impliquées dans de graves violations de ces principes.

Armes controversées

GBL exclut les investissements au sein d'organisations directement impliquées dans le développement, la production, la maintenance et le commerce d'armes controversées. Les armes interdites ou controversées sont celles couvertes par les conventions internationales suivantes :

- mines anti-personnel comme défini par l'Article 2 de la Convention sur la Prohibition de l'Utilisation, du Stockage, de la Production et du Transfert de Mines Anti-Personnel et leur Destruction (Traité d'Ottawa) ;
- armes à sous-munitions comme défini par l'Article 2 de la Convention sur les Armes à Sous-Munitions, et armes biologiques et chimiques comme définies par l'Article I de la Convention sur l'Interdiction de la Mise au point, de la Fabrication, du Stockage et de l'Emploi des Armes Bactériologiques (biologiques) ou à Toxines et sur leur Destruction (Convention sur les Armes Biologiques) ;
- armes chimiques comme défini par l'Article II de la Convention sur l'Interdiction de la Mise au point, de la Fabrication, du Stockage et de l'Emploi des Armes Chimiques et sur leur Destruction (Convention sur les Armes Chimiques).

Pornographie

GBL ne souhaite être associée à aucune entreprise qui viole les droits de l'homme. GBL exclut les investissements directs dans les organisations actives dans le secteur de la pornographie, de la prostitution et du sexe.

Tabac

Compte tenu des craintes en matière de santé publique qui sont liées au tabac, mais également des violations des droits de l'homme, de l'incidence sur la pauvreté, des conséquences pour l'environnement et des coûts économiques importants associés au tabac, GBL exclut les investissements directs au sein d'organisations tirant plus de 5 % de leurs revenus dans la production, l'approvisionnement et la distribution de produits du tabac.

Combustibles fossiles

Le charbon étant le principal facteur de changements climatiques découlant de l'activité humaine, GBL exclut les investissements directs :

- au sein d'organisations impliquées dans le développement de nouvelles capacités d'extraction de charbon thermique dans le secteur minier, les infrastructures de transport de charbon ou la production d'électricité thermique ;
- au sein d'organisations générant plus de 5 % de leurs revenus de l'extraction de charbon thermique ;
- au sein d'organisations dérivant plus de 25 % de leur revenus du transport de charbon thermique ou de l'exploitation de centrales thermiques de production d'électricité et ne disposant pas d'une stratégie climat en ligne avec l'Accord de Paris (stratégie climat pour une sortie du charbon à l'horizon 2030 au sein de l'Union Européenne et dans les pays de l'OCDE et à l'horizon 2040 dans les autres pays ; stratégie climat en place d'ici à 2025).

Compte tenu des dommages environnementaux, des coûts sociaux et du profil carbone associés à l'exploration et à la production non conventionnelle de pétrole et de gaz, et en particulier de sables bitumineux, GBL exclut les investissements au sein d'organisations tirant plus de 5 % de leurs revenus de l'exploration, de la production, du commerce, du stockage ou du transport de produits pétroliers et gaziers non conventionnels.

A l'horizon 2025, GBL exclura toute organisation générant plus de 5 % de ses revenus de l'exploration et de la production, du commerce, du stockage ou du transport de produits pétroliers conventionnels si ils ne sont pas couverts par une stratégie climatique alignée avec l'Accord de Paris et couvrant les émissions de gaz à effet de serre du périmètre 1 (émissions directes), périmètre 2 (émissions indirectes) et périmètre 3 (émissions liés à l'utilisation du produit).

La conformité des participations en portefeuille avec la Politique d'Exclusion de GBL est revue chaque année. Nous attendons des équipes dirigeantes et des organes de gouvernance de nos sociétés en portefeuille qu'ils évaluent rigoureusement leurs expositions directes et indirectes à de telles activités controversées et prennent les mesures appropriées afin de protéger leur réputation, leur droit à opérer, leur accès aux marchés financiers et le rendement pour les actionnaires.

IDENTIFICATION DES RISQUES ESG DANS LA PHASE DE PRÉ-INVESTISSEMENT

L'intégration ESG commence par l'identification et la reconnaissance des risques ESG au stade le plus précoce du processus d'investissement. Les cibles d'investissement potentielles sont donc initialement évaluées pour vérifier leur conformité à la Politique d'Exclusion décrite ci-avant, puis sont analysées selon une approche en 2 étapes :

1. Évaluation initiale du risque ESG à l'aide du cadre de notation ESG propriétaire à GBL ;
2. Analyse approfondie du risque ESG et due diligence ESG.

Notation ESG propre à GBL

Le cadre de notation ESG propriétaire à GBL contribue à l'intégration ESG. Il s'appuie sur une méthodologie de production d'une notation ESG entièrement automatisée permettant de valider la pertinence d'une opportunité d'investissement et l'allocation potentielle de ressources supplémentaires. Il ouvre la voie à des discussions constructives en interne et avec les entreprises ciblées dans le cadre de la seconde étape de l'évaluation des risques ESG et du processus de due diligence.

Le cadre de notation ESG propriétaire à GBL s'articule autour de 4 dimensions pour refléter les différentes perspectives offertes par l'analyse ESG : les notations ESG externes potentiellement accessibles de manière publique, la dynamique ESG, les controverses ESG et la matérialité ESG (structurée autour du *SASB Materiality Map*[®] *General Issue Categories*).

Le cadre de notation ESG propriétaire à GBL permet d'accéder directement aux principaux risques et réalisations ESG dans les domaines les plus critiques des champs couverts par l'ESG tels que la gouvernance d'entreprise, les controverses, les risques climatiques et liés à la diversité, ou les indicateurs spécifiques au référentiel SASB (*SASB Materiality Map*[®] *General Issue Categories*).

Nous nous distinguons des méthodes de recherche ESG habituelles par la forte attention que nous portons aux controverses ESG (en nombre de cas et en gravité) et par le fait que GBL dispose d'une licence et applique le *SASB Materiality Map*[®] *General Issue Categories* dans son travail d'évaluation de la performance opérationnelle et la matérialité ESG.

L'évaluation initiale des risques ESG est effectuée en interne à l'aide du cadre de notation ESG propriétaire à GBL. Cet outil fournit à l'équipe d'investissement de GBL une notation de risque ESG propriétaire sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus basse). Les sociétés ayant une notation ESG B ou CCC sont exclues du champ d'investissement.

Due diligence ESG approfondie

Sur la base des résultats initiaux, le CEO peut prendre la décision d'allouer des ressources complémentaires et de mener un travail de due diligence ESG approfondi pour un investissement potentiel. Cette analyse sera réalisée en interne par l'équipe d'investissement de GBL et le Responsable ESG de GBL avec l'accompagnement éventuel de spécialistes ESG tiers.

Le champ d'application du travail de due diligence ESG et la nature des travaux conduits seront définis en référence au *SASB Materiality Map® General Issue Categories* et à la connaissance sectorielle. Ils peuvent généralement inclure les domaines suivants :

- **d'un point de vue environnemental** : l'efficacité des ressources, la prévention et la gestion de la pollution, les écosystèmes et la biodiversité, les changements climatiques, les normes environnementales concernant les fournisseurs et les achats, la responsabilité environnementale relative aux produits, etc. ;
- **d'un point de vue social et de gouvernance** : le droit du travail et les conditions de travail, les droits de l'homme et les moyens de subsistance, les normes sociales concernant les fournisseurs et les achats, la déontologie et la gouvernance d'entreprise, la responsabilité vis-à-vis des clients et relative aux produits, etc.

Les résultats du travail de due diligence approfondi en matière d'ESG sont intégrés dans l'analyse d'investissement, la modélisation financière et le processus de valorisation des actifs. La note d'investissement résumant la recommandation du CEO et couvrant notamment l'évaluation des risques ESG est soumise pour approbation au Conseil d'Administration de GBL.

INTÉGRATION ESG POST-INVESTISSEMENT

GBL adopte une politique d'actionnariat engagé au sein des sociétés dans lesquelles elle investit et s'assure, par le biais d'une implication directe au sein des organes de gouvernance, que ces sociétés sont gérées conformément à sa philosophie de gestion responsable, en ce compris le Code et la Politique ESG.

Actifs cotés en bourse

Dans le cas d'actifs cotés, les conclusions du travail de due diligence approfondi en matière ESG soutiendront l'engagement au sein des organes de gouvernance et auprès de l'équipe dirigeante en matière d'éventuels risques et opportunités ESG.

Actifs privés

Dans le cas d'actifs privés, les conclusions du travail de due diligence approfondi en matière d'ESG seront prises en compte dans le plan d'action à 100 jours déployé pour l'actif acquis. Une attention particulière sera donnée aux responsabilités ESG dans les entités nouvellement acquises. GBL s'assurera en particulier que les responsabilités ESG sont clairement définies au niveau du Conseil d'Administration et au sein de l'organisation afin d'assurer la mise en œuvre de la composante ESG du plan d'action à 100 jours.

L'aptitude de l'équipe d'investissement de GBL à mettre en œuvre le plan d'action à 100 jours, y compris la stratégie ESG, demeure primordiale dans la décision d'investissement.

Engagement ESG continu avec les sociétés en portefeuille

Chaque société en portefeuille demeure responsable de l'élaboration de ses propres politiques, programmes et indicateurs clés de performance en matière ESG. Ceci est contrôlé par l'équipe d'investissement de GBL dans le cadre des principes de rotation d'actifs. GBL considère toutefois qu'il est nécessaire de promouvoir des lignes directrices communes en matière de gestion responsable au sein de ses différentes participations.

En cas d'incident survenant au niveau d'une société en portefeuille et signalée à GBL par l'entremise des organes de gouvernance de cette société, le suivi sera assuré par le(s) représentant(s) de GBL au sein de l'organe de gouvernance pertinent, avec l'assistance des conseils appropriés. Tout incident important sera débattu, examiné et contrôlé par les niveaux hiérarchiques pertinents au sein de GBL (y compris le CEO, le Deputy CEO, la Directrice Juridique, les *Investment Partners* et le Responsable ESG).

Analyse périodique des risques ESG

Afin d'effectuer un suivi approprié de son portefeuille sur les aspects ESG, GBL procède chaque année à une évaluation approfondie des risques des sociétés en portefeuille.

Cette évaluation des risques, dont le processus est décrit ci-dessous, a été structurée par GBL de façon à combiner des informations provenant de rapports d'évaluation ESG émis par des tiers, des données de marché et des données propriétaires découlant (i) du questionnaire de conformité propriétaire à GBL et (ii) des connaissances et de l'expertise de l'équipe d'investissement de GBL concernant les sociétés en portefeuille et, plus généralement, leurs secteurs.

Étape 1 : collecte des données

- **Données communiquées par l'entreprise :** données publiques, communiquées par l'entreprise (rapport annuel, rapport de développement durable, questionnaire climat CDP, ...);
- **Données propriétaires :** questionnaire de conformité couvrant les aspects ESG adressé par le représentant de GBL dans les instances de gouvernance au management des sociétés en portefeuille (la « Revue de conformité »), reporting interne élaboré sur la base du référentiel *SASB Materiality Map® Issue Categories*, outil d'intelligence artificielle basé sur le traitement naturel du langage permettant d'identifier et de surveiller les risques ESG;
- **Rapports ESG :** information dérivée des rapports émis par les principales agences de notation ESG (le « Fournisseur de notation ESG »);
- **Données de marché :** statistiques et analyses collectées par les experts externes ESG (« l'Expert ESG ») sur les impacts liés aux risques identifiés par les fournisseurs de notation ESG, lors de la Revue de Conformité, au sein des rapports SASB ou via l'outil d'identification des risques ESG basé sur l'intelligence artificielle.

Étape 2 : évaluation initiale du risque

- **Évaluation du risque :** score de probabilité déterminé en utilisant le score d'exposition au risque issu des rapports de notation ESG, du référentiel *SASB Materiality Map® Issue Categories* et de l'outil IA;
- **Évaluation de l'impact :** impact inhérent évalué par l'expert ESG sur la base des catégories suivantes : finance, conformité et juridique, réputation, commercial;
- **Évaluation de la gestion du risque :** facteurs d'atténuation déterminés en utilisant le score de gestion du risque des rapports de notation ESG, les scores basés sur les réponses aux questions reçues dans le contexte de la Revue de Conformité et de l'approche *SASB Materiality Map® Issue Categories*.

Étape 3 : évaluation ajustée du risque

- **Input du team d'investissement de GBL :** évaluation de l'impact résiduel déterminé en fonction de l'impact inhérent ajusté et du factor d'atténuation ajusté obtenu à la suite de la revue et ajustements potentiels liés à la connaissance des sociétés en portefeuille et de leurs secteurs;
- **Cartographie des risques ESG :** pour chaque société en portefeuille, cartographie des risques majeurs basée sur la probabilité d'occurrence et l'évaluation de l'impact.

Stage 4 : reporting

- **Comité d'Audit de GBL :** revue de la cartographie des risques ESG;
- **Conseil d'Administration de GBL :** présentation des risques majeurs;
- **Sociétés en portefeuille :** suivi des risques majeurs par les représentants de GBL dans les instances de gouvernance des sociétés en portefeuille.

Politique de désinvestissement

En tant que véhicule d'investissement déployant du capital permanent, GBL n'est pas contraint par un horizon d'investissement. Les investissements sont par conséquent détenus pour une période appropriée afin d'optimiser leur valeur. Une évaluation en continu du portefeuille d'actifs est menée afin de superviser les risques de manière rigoureuse et constante et de potentiellement définir une stratégie de sortie. Cette évaluation se focalise sur la préservation du capital et la limitation du risque de correction en analysant les aspects suivants : potentiel de création de valeur, risque de valorisation, risque spécifique à l'entreprise incluant les risques ESG et risque de concentration.

GBL Capital

GBL adopte une politique d'actionnariat engagé pour s'assurer que son portefeuille est géré conformément à sa philosophie d'investissement responsable. Pour GBL Capital – l'activité de gestion d'actifs alternatifs déployant les capitaux propres de GBL – l'approche d'intégration ESG poursuit des étapes similaires en ligne avec la politique d'intégration ESG de GBL pour les investissements directs. Chaque société du portefeuille et chaque fonds dans lequel GBL Capital investi demeurent responsables du développement de leurs propres politiques, programmes et objectifs de performance ESG.

		Investissements directs	Co-investissements	Investissements indirects
Pré-investissement	Politique d'Exclusion	Évaluation de la conformité aux critères d'exclusion de GBL		Dispositions de la Politique d'Exclusion incluses dans les lettres d'accompagnement avec les <i>General Partners</i> (« GP »)
	Due diligence ESG initiale	Examen des controverses ESG et de la matérialité		
	Due diligence ESG approfondie	Évaluation approfondie sur la base de séances de questions-réponses et d'une analyse de la documentation		
Post-investissement	Plan ESG post acquisition	Contribution à la définition d'une feuille de route ESG		
	Revue périodique	Revue annuelle de l'entreprise	Revue annuelle du fonds externe	
	Engagement continu	Réunions et comités périodiques pour promouvoir les directives ESG, suivre les progrès et fournir des recommandations		
	Désinvestissement	Collaboration avec la direction des sociétés investies durant le processus de désinvestissement, rapport ESG		

Cette approche dépend fortement de la position de GBL Capital dans la transaction. Par exemple, pour les investissements directs, l'influence de GBL Capital s'exerce directement sur la société, mais dépend de la position de GBL Capital dans l'actionnariat (minoritaire avec ou sans siège au Conseil d'Administration) alors que pour les co-investissements, l'implication de GBL Capital s'exerce par le biais du sponsor de l'opération.

V. Domaines clés de réalisations

Dans le cadre de sa Politique ESG, GBL retient certains domaines spécifiques pour la définition de ses engagements et le déploiement de ses ambitions en matière ESG et investissement responsable. Le tableau 2 ci-après résume ces engagements.

GBL comme entreprise responsable	GBL comme investisseur responsable
<p>Gouvernance [1]</p> <ul style="list-style-type: none"> – % Directeurs Non-Exécutifs Indépendants (INED) : 33 % d'ici à FY2023 	<p>Gouvernance [1]</p> <ul style="list-style-type: none"> – % INED au sein de sociétés cotées, contrôlées : 33 % d'ici à FY2025 – % INED au sein de sociétés cotées, non-contrôlées : 50 % d'ici à FY2025 – Actifs privés : addition d'INED(s) au Conseil d'Administration définie au cas par cas
<p>Gouvernance [2]</p> <ul style="list-style-type: none"> – % Femmes au sein du Conseil d'Administration : 33 % d'ici à FY2023 	<p>Gouvernance [2]</p> <ul style="list-style-type: none"> – Répondre aux exigences légales et aux pratiques de place avant la date limite réglementaire
<p>Diversité</p> <ul style="list-style-type: none"> – 40 % Femmes au sein de la population totale des employés d'ici à FY2025 	<p>Diversité</p> <ul style="list-style-type: none"> – 100 % des participations disposent d'une politique de diversité et inclusion avec des objectifs en place reflétés dans les KPIs d'ici à FY2025
<p>Changement climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> – Formalisation des responsabilités du Conseil d'Administration en matière de supervision des risques et opportunités climatiques d'ici à FY2020 – Société neutre d'un point de vue climatique à partir de FY2020 – Véhicules à moteur conventionnel bannis des nouvelles acquisitions de la flotte de véhicules au profit de véhicules hybrides ou à propulsion électrique à partir de FY2021 – Signataire de la <i>Task Force on Climate-related Financial Disclosures</i> (« TCFD ») – Engagement auprès de l'initiative <i>Science Based Targets</i> (« SBTi ») Secteur Financier 	<p>Changement climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> – Supervision des risques et opportunités climatiques par le Conseil d'Administration : 100 % des participations disposent de responsabilités formalisées d'ici à FY2021 ou dans les 2 années suivant l'acquisition – Évaluation de l'impact physique du risque climatique : 100 % des participations couvertes sur la période FY2020-FY2022 ou dans les 2 années suivant l'acquisition – SBTi Secteur Financier – Méthodologie de couverture du portefeuille : 100 % de couverture d'ici à FY2030
<p>Chaîne de valeur</p> <ul style="list-style-type: none"> – Conformité de la chaîne de valeur avec la Politique ESG : implémentation du Code de Fournisseurs d'ici à FY2022 – Augmentation de l'approvisionnement en produits et services auprès de fournisseurs partageant nos ambitions et disposant d'un focus local/impact 	<p>Chaîne de valeur</p> <ul style="list-style-type: none"> – Couverture de la chaîne de valeur par des audits ESG pertinents : 100 % de couverture ou dans les 2 années suivant l'acquisition
<p>Reporting et transparence</p> <ul style="list-style-type: none"> – Reporting non-financier aligné avec le standard <i>Global Reporting Initiative – Core Option</i> à partir de 2020 – Reporting non-financier aligné avec le référentiel secteur financier du <i>Sustainability Accounting Standard Board</i> (« SASB ») – FY2021 – Reporting climatique en ligne avec les recommandations de la <i>Task Force on Climate-related Financial Disclosures</i> (« TCFD ») – FY2021 – Assurance sur les données et process ESG : assurance sur la qualité des données (à partir de FY2020), assurance sur la qualité des données (FY2022) – Contribution annuelle au questionnaire PRI à partir de FY2019 – Questionnaire CDP : contribution à l'évaluation annuelle à partir de FY2020 	<p>Reporting et transparence</p> <ul style="list-style-type: none"> – Reporting non-financier aligné sur les recommandations sectorielles du <i>Sustainability Accounting Standards Board</i> (« SASB ») : 100 % de couverture des participations d'ici à FY2022 au dans les 2 années suivant l'acquisition – Reporting climatique en ligne avec les recommandations émises par la <i>Task Force on Climate-related Financial Disclosures</i> (« TCFD ») : 100 % de couverture des participations à partir de FY2022 ou dans les 2 années suivant l'acquisition – Questionnaire CDP : 100 % des participations répondant à l'évaluation annuelle du CDP d'ici à FY2023 ou dans les 2 années suivant l'acquisition – Assurance sur les données et process ESG : 100 % de couverture des participations par une assurance sur la qualité du process d'ici à FY2023 ou dans les 2 années suivant l'acquisition, 100 % de couverture des participations par une assurance sur la qualité des données d'ici à FY2025 ou dans les 3 années suivant l'acquisition

Tableau 2 : Engagements clés de GBL 2025-2030

VI. Renforcement des compétences ESG

GBL assure un niveau adéquat de formation et de renforcement des compétences ESG pour les différentes fonctions impliquées dans la mise en œuvre de sa Politique ESG. Au-delà de l'interaction régulière avec le Conseil d'Administration sur les sujets ESG comme décrit ci-dessus, une session annuelle est organisée pour le Conseil d'Administration sur des sujets ESG tandis que le Management et les collaborateurs de GBL bénéficient de formations périodiques.

GBL encourage vivement ses professionnels de l'investissement à renforcer leurs compétences en matière d'appréhension du lien entre l'information ESG matériellement pertinente d'un point de vue financier et la capacité des entreprises à générer de la valeur. Dans cette perspective et au-delà des formations internes proposées, GBL les soutient activement pour acquérir la certification aux fondamentaux de la comptabilité durable (« *Fundamentals of Sustainability Accounting Credentials* »).

Afin de promouvoir les bonnes pratiques ESG et le partage des connaissances sur les dernières tendances dans le domaine, GBL organise chaque année une journée ESG rassemblant les professionnels ESG et dirigeants de GBL et de ses participations.

VII. Vote et actionnariat responsable

En tant qu'actionnaire professionnel à long terme, GBL estime que promouvoir de bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise et de responsabilité environnementale et sociale fait partie intégrante de ses responsabilités.

La gouvernance d'entreprise désigne le système par lequel une entreprise est dirigée et contrôlée. Elle porte sur le fonctionnement du Conseil d'Administration, les mécanismes de surveillance et de contrôle, les liens entre eux et leurs relations avec les parties prenantes. Une bonne gouvernance d'entreprise crée le cadre garantissant qu'une société est gérée dans l'intérêt à long terme des actionnaires et de l'ensemble des parties prenantes. GBL attend donc de la part de toutes les sociétés dans lesquelles elle investit qu'elles soient conformes à des normes strictes de gouvernance d'entreprise.

Le vote fait partie intégrante de cet effort et nous avons l'intention d'exercer nos droits de vote attachés à l'ensemble de nos investissements. L'analyse des résolutions de vote est menée par la Direction des Investissements en tenant compte de la stratégie d'investissement globale définie pour l'actif considéré.

Compte tenu de l'influence que nous exerçons sur nos sociétés en portefeuille en raison de la taille relative de notre actionnariat et de notre implication au sein des différents organes de gouvernance de ces sociétés, nous sommes en mesure d'examiner de manière anticipée, de modifier, d'ajuster et de valider le contenu des résolutions soumises au vote et nous les soutiendrons.

Les représentants de GBL visent à participer physiquement aux assemblées générales. Cependant, selon les conditions, GBL peut aussi décider de voter par correspondance, par procuration ou sous tout format électronique conformément à la réglementation locale et aux dispositions juridiques.

VIII. Transparence et modalité de communication pour la performance ESG et investissement responsable de GBL

TRANSPARENCE SOUTENUE PAR LES RÉFÉRENTIELS INTERNATIONAUX DE COMMUNICATION D'INFORMATIONS NON-FINANCIÈRES

Dans sa communication financière, GBL se conforme aux exigences réglementaires locales et européennes pertinentes en matière de divulgation d'informations non-financières. La divulgation volontaire d'informations non-financières réalisée en référence aux standards internationaux communément acceptés contribue à une allocation efficace du capital. GBL s'engage pour son propre reporting à communiquer des informations non-financières transparentes en vertu des standards émis par la *Global Reporting Initiative* (« GRI »), *Standards Core option*, le *Sustainability Accounting Standards Board* (« SASB ») et les recommandations émises par la *Task Force on Climate-related Financial Disclosures* (« TCFD »).

Nous attendons également de nos participations qu'elles communiquent des informations matérielles et financièrement pertinentes en matière ESG pour permettre aux investisseurs de mieux comprendre, estimer et évaluer les risques et opportunités potentiels, en ce compris l'impact potentiel des facteurs ESG sur la performance de la société. GBL soutient l'alignement des pratiques de reporting non-financier de ses participations sur les recommandations émises par SASB et TCFD et attend une mise en place de telles pratiques d'ici à l'exercice 2022 ou dans les deux ans suivant l'acquisition. La transparence devrait être renforcée par la mise en œuvre d'un processus d'assurance couvrant les processus de collecte des données ainsi que la qualité des données.

Outre la divulgation d'informations non-financières dans le cadre du dépôt réglementaire et dans les rapports annuels et semestriels, à partir de 2021, GBL communiquera également ses réalisations en matière d'investissement responsable dans le cadre du reporting annuel PRI et en matière climatique dans le cadre du reporting annuel CDP. Nous encourageons toutes nos parties prenantes à consulter ces communications pour toute information au sujet de nos pratiques et réalisations.

RELATION AVEC LES AGENCES DE NOTATION ESG ET RÔLE DE LA FINANCE DURABLE

En qualité d'investisseur institutionnel à long terme, patrimonial et engagé, GBL s'efforce de construire des organisations agiles et capables d'anticiper, de gérer et d'intégrer les risques et opportunités ESG dans leur stratégie. Nous croyons fermement en la capacité des marchés financiers à valoriser de tels objectifs.

GBL a réduit ses interactions avec les agences de notations ESG et se concentre sélectivement sur certaines d'entre elles : S&P Global Ratings, Moody's, Sustainalytics et MSCI. Cette décision est revue annuellement.

Au-delà de GBL, nous encourageons vivement les entreprises dans lesquelles nous investissons à être aussi sélectives que GBL et à rechercher une évaluation et une validation plus directes de leurs réalisations ESG par les marchés financiers au travers de l'émission d'instruments de finance durable conformes tant à leurs besoins financiers qu'à leurs capacités ESG.



Groupe Bruxelles Lambert

Avenue Marnix 24
1000 Bruxelles
Belgique
Site internet : www.gbl.be
Tél. : +32 2 289 17 17

Pour obtenir des renseignements sur GBL :
Relations investisseurs : Alison Donohoe, adonohoe@gbl.be